FNEC FP FO 33
ACADÉMIE DE BORDEAUX

DECLARATION DE LA FNEC FP-FO
CTSD DU 3 FEVRIER 2022

Madame la DASEN,
Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

L'année 2022 a commencé sur les chapeaux de roues dans l'Éducation Nationale. La grève du 13 janvier a été massive et celle du 27, conséquente, preuves s'il en fallait de la fatigue et de la colère grandissantes des personnels. Nous rappelons que, contrairement à ce qui a été dit, les personnels n'ont pas fait grève contre le virus mais contre la mauvaise gestion de la crise sanitaire, le manque cruel et persistant de moyens, pour l'augmentation des salaires et pour moins de précarité dans l'Éducation Nationale. Ces journées de mobilisation ont permis de faire reporter les épreuves de spécialités du baccalauréat général et technologique et de recruter dans le premier degré des professeurs des écoles sur listes complémentaires, ce que demande FO depuis le début de la crise. C'est un début mais, malheureusement, ces mesures sont encore insuffisantes. La FNEC FP-FO revendique toujours le retour à un baccalauréat national, terminal et anonyme. Cette revendication fera par ailleurs l'objet demain, vendredi 4 février, d'une conférence nationale organisée par la FNEC FP-FO.

Les moyens académiques sont encore insuffisants. La preuve en est que lors du CTA du 17 janvier et de celui du 1er février, toutes les organisations syndicales, y compris FO, ont voté contre la répartition de l'enveloppe dans le second degré au niveau départemental. La FNEC FP-FO réclame encore et toujours des moyens supplémentaires. La crise sanitaire a mis au jour l'insuffisance des moyens alloués au second degré. Il apparaît urgent d'y remédier afin que l'ensemble des personnels des établissements et leurs élèves puissent enfin travailler dans des conditions sereines. L'augmentation des moyens en Gironde n'est due qu'au fait que des stagiaires seront à la rentrée prochaine à 18 heures, ce qui est inacceptable. De nombreux collègues, titulaires de longue date, ont aujourd'hui de plus en plus de mal à tenir face à la surcharge de travail. Comment peut-on alors espérer que des collègues débutant dans le métier tiennent ? La FNEC FP-FO souhaite qu'au minimum, ces collègues stagiaires soient à 9 heures et que les heures données par le ministère soient transformées en heures pour les titulaires.

S'agissant des heures, nous constatons qu'il n'y a pas de réelle diminution des HSA. Évidemment, leur pourcentage n'est pas aussi important que ce que prévoyait le projet de l'année dernière à la même date. Il est vrai que ce taux confinait à l'absurde, voire à la maltraitance. Nous avons déjà des remontées d'établissements où les collègues nous disent que les taux de HSA sont encore trop importants. Ils vont contraindre des collègues à effectuer des compléments de service alors que les heures existent dans les établissements. Cela va empêcher des créations de postes, voire en supprimer.

On constate que par rapport à l'an dernier, les DGH en LGT ont été abondées de 309 heures mais cela semble insuffisant au vu des besoins. Dans certains LGT, du fait de la réforme, certaines spécialités sont sur le point d'être supprimées si certains collègues ne sacrifient pas des heures de leur discipline pour les sauver. La FNEC FP-FO demande toujours l'abrogation de cette réforme avec, au minimum, le rétablissement des moyens perdus. On constate également que les taux de HSA sont toujours élevés en lycée, ce qui va engendrer encore plus de fatigue chez les collègues. Dire que ceux qui sont en temps partiel pourront effectuer des heures supplémentaires n'est pas une solution puisque certains sont en temps partiel justement pour éviter ces heures supplémentaires et cette fatigue.

Concernant les HSA, nous pouvons faire la même remarque pour les collèges. Nous ne comprenons pas que, lorsqu'une division y est supprimée, l'établissement perde plus que 29h et que, lorsqu'une division est créée, l'établissement gagne moins de 29h. D'où vient ce différentiel ? À FO, nous avons une petite idée : appliquez-vous réellement la réforme du collège, à savoir que vous appliquez strictement une division à 29h et que vous retirez l'enveloppe allouée aux groupes de langues ? Si tel est le cas, cela est pour nous inacceptable : il faut rétablir les heures dans tous les établissements. Ils seront contraints de supprimer des groupes de sciences ou des heures à des sections européennes ou sportives pour pouvoir conserver une seconde langue vivante autre que l'espagnol, quitte aussi à mélanger des niveaux différents dans un même groupe. La FNEC FP-FO demande toujours l'abrogation de la réforme du collège.

Madame la DASEN, comme nous en avons l'habitude maintenant depuis cinq ans de ministère Blanquer, les élèves les plus en difficulté et ceux nécessitant des besoins particuliers ne sont bien entendu pas oubliés dans ce cadre de réductions budgétaires. Nous en voulons pour preuve l'attaque sur les SEGPA consistant à réduire les heures d'ateliers en groupe pour des heures classe « Parcours avenir ». Ce n'est pas comme si ces élèves, en grande difficulté scolaire vous ne pouvez le nier, étaient accueillis dans les SEGPA afin de répondre à leurs besoins particuliers et leur redonner des objectifs de construction personnelle et professionnelle. L'organisation des enseignements combine un maintien d'heures d'enseignements généraux (adaptés et aménagés) et d'enseignement professionnel. Cet enseignement professionnel, assuré en effectif réduit, apporte à ces élèves une confiance en eux, une méthode et un cadre de travail. Il les amène ainsi à envisager progressivement et sereinement leur avenir professionnel, ce qui participe déjà pleinement à l'objectif « Parcours avenir ».

Cette décision de réduction d'un tiers de l'enseignement en atelier pour ces élèves avait déjà été prise l'année dernière en Gironde et combattue par la FNEC FP-FO. Votre prédécesseur avait alors finalement demandé ici ou là aux chefs d'établissement de prendre sur la DGH de leur collège pour donner à leur SEGPA afin que toutes les heures d'atelier soient bien assurées. Cette solution n'était bien entendu pas satisfaisante, mais elle a permis de diminuer les effets négatifs de ce coup porté aux plus fragiles dans la plupart des établissements. Et que dire des PLP mis de fait en situation précaire ? En effet, compte tenu des obligations règlementaires de service hebdomadaire, ils seront alors contraints de compléter leur service, soit au collège dans une autre discipline que celle de leur recrutement, soit dans un autre établissement, LP ou SEGPA, parfois très éloigné de l'établissement initial. Mettre des enseignants dans de telles conditions de travail, c'est dégrader la qualité de leurs enseignements et indirectement celle d'études des élèves les plus fragiles.

Madame La DASEN, nous espérions que cette année l'autorité académique aurait tenu compte des difficultés auxquelles ont été confrontés ceux qui ont été obligés de mettre en place « Parcours avenir » au détriment des heures d'atelier… Malheureusement, il n'en est rien. Nous sommes donc obligés de constater qu'entre les discours et les actes, l'autorité académique fait le grand écart et manque de cohérence. Nous demandons que tous les moyens soient redonnés aux SEGPA de la Gironde, en réabondant les DGH de SEGPA sans prendre d'heures aux collèges, afin d'assurer la mise en œuvre correcte de la politique d'accueil des élèves à besoins particuliers et celle de l'inclusion.

Dans nos LP, SEP et EREA, sauf erreur à corriger notamment sur Gujan-Mestras, nous devrions perdre 250 élèves, ce qui est beaucoup et bien évidemment, cela a un impact sur les DGH. Il est facile, lorsqu'on organise soi-même les problèmes de recrutement, entre autres par l'orientation en LGT d'élèves n'ayant pas le profil et qui reviennent en première par le biais de passerelles, de pointer du doigt la baisse des effectifs en LP… Baisse amplifiée par le siphonage opéré par les CFA et la mixité des publics dans nos EPLE, mais cela est un autre sujet… Quand pourrons-nous vraiment croire que l'enseignement professionnel est la deuxième priorité de notre Ministre ?

Madame la DASEN, pour la FNEC FP-FO, les réponses du gouvernement ne sont pas à la hauteur de la colère qui s'est exprimée ce 13 janvier. La FNEC FP-FO revendique :

- Un recrutement immédiat et à hauteur des besoins de personnels sous statut dans les écoles, les établissements et les services !
- La réintégration des personnels suspendus ou en voie de l'être !
- L'augmentation de 22% de la valeur du point d'indice et une augmentation indiciaire immédiate de 183€ net par mois pour les personnels de l'Éducation Nationale !
- L'arrêt des protocoles inapplicables !
- Le rétablissement des épreuves nationales, terminales et anonymes du baccalauréat, l'abandon de Parcoursup qui doit s'accompagner de créations de places dans l'enseignement supérieur.

Nous tenons enfin à remercier les services de la DSDEN pour la transmission des documents et vous remercions pour votre écoute.

Pour la FNEC FP-FO,
Delphine Paillé, Franck Gruss et Maud Verdeguer